

DOSSIER DE DEMANDE D'AMÉNAGEMENT D'ÉPREUVES
PROCÉDURE COMPLETE

Version du
septembre 2026

Mise à jour 14/9/26

DRAAF-MIREX :

Nom de l'établissement :

code INDEXA :

Adresse :

IDENTITE DU CANDIDAT

Civilité : Madame Monsieur Date de naissance

Nom de famille Nom d'usage

Prénom Téléphone

Adresse

Code Postal Commune

Nom et adresse du représentant légal (si différent) : Adresse électronique :

EXAMEN PRÉSENTÉ

Examen présenté : CAPa Bac. Professionnel Bac. Technologique STAV BTSA

Série/spécialité/option :

Classe : Seconde 1ère année 2ème année (terminale) Année de passage de l'examen - session (année de terminale)

AMÉNAGEMENTS MIS EN PLACE SUR LE TEMPS DE FORMATION
(ANNÉE EN COURS OU PRÉCÉDENTE)

Projet d'Accueil Individualisé (PAI) établi en classe de le

Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS) avec AESH établi en classe de le

avec matériel pédagogique adapté établi en classe de le

Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP) établi en classe de le

DEMANDE AMÉNAGEMENT DES ÉPREUVES D'EXAMEN (EPT, ECCF, évaluation de CC)

Je ne dispose d'aucun aménagement sur le temps de formation Second avis médecin CDAPH

Je dispose d'aménagements sur le temps de formation mais souhaite des aménagement d'épreuves complémentaires.

Je dispose d'aménagements aux examens et je souhaite des aménagement complémentaires.

Seuls les aménagements conformes au règlement d'examen peuvent être accordés

PIÈCES A JOINDRE A LA DEMANDE

Selon votre situation, cocher les documents à fournir, et les joindre à votre dossier :

Certificat médical rempli par le médecin scolaire ou traitant

Copie du PAI, du MOPPS et de la notification MDPH, du PAP (si existant)

Devoir fait en classe (année scolaire en cours)

Bilans médicaux spécialisés

Copie de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) Document sollicité pour les formations apprentis/adultes en CFA ou CFPC (si existant)

Courrier pour étayer la demande de la famille et/ou de l'équipe pédagogique

Notification d'aménagement d'épreuves précédente (si existante)

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ

CALENDRIER DE DÉPÔT DE LA DEMANDE D'AMÉNAGEMENTS D'ÉPREUVES : Voir la [note de service DGER/SDPFE/2026-335](#) du 17 juin 2026

Le dossier de demande d'aménagements d'épreuves doit parvenir à l'autorité académique le plus tôt possible et **au plus tard le 31 décembre de l'année d'entrée en formation**

Si aucune démarche n'a été effectuée par le candidat lors de son entrée en formation ou au cours de sa formation, il peut cependant déposer auprès de l'autorité académique **au plus tard le 15 novembre de l'année de passage de l'examen**

Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3
À remplir par le CANDIDAT ou son responsable légal	À remplir par l' ÉTABLISSEMENT	À remplir par le MÉDECIN DÉSIGNÉ PAR LA CDAPH
Aménagements sollicités	Décrire les difficultés rencontrées au cours de la scolarité	propositions d'aménagements à accorder

ATTENTION : Les cases du formulaire se rapportent obligatoirement à un aménagement d'épreuve défini réglementairement.
Les cases en **champ libre**, pour facilité de saisie, **n'autorisent pas la sollicitation d'aménagements d'épreuves autres que ceux définis par la réglementation.**

AMENAGEMENT DU TEMPS

Majoration de la durée des épreuves (1/3 temps) Pour les épreuves écrites et la préparation/partie écrite des épreuves pratiques et orales Pour les épreuves pratiques Pour les épreuves orales Temps compensatoire Possibilité de sortir (pour se restaurer, soins) avec temps compensatoire, dès la 1 ^{ière} heure		Majoration de la durée des épreuves (1/3 temps) Pour les épreuves écrites et la préparation/partie écrite des épreuves pratiques et orales Pour les épreuves pratiques Pour les épreuves orales Temps compensatoire Possibilité de sortir (pour se restaurer, soins) avec temps compensatoire, dès la 1 ^{ière} heure
--	--	--

AMENAGEMENT DE L'ESPACE : ACCESSIBILITÉ DES LOCAUX – INSTALLATION MATÉRIELLE DE LA SALLE

Accès des sanitaires Accès ascenseur Rez-de-chaussée obligatoire Fauteuil roulant Proximité de l'infirmerie Éclairage de la table Affectation dans une salle à faible effectif Possibilité de se lever, de marcher, dès la 1 ^{ière} heure		Accès des sanitaires Accès ascenseur Rez-de-chaussée obligatoire Fauteuil roulant Proximité de l'infirmerie Éclairage de la table Affectation dans une salle à faible effectif Possibilité de se lever, de marcher, dès la 1 ^{ière} heure
---	--	---

AIDES TECHNIQUES

Ordinateur du centre d'examen Ordinateur ou tablette du candidat si utilisation de logiciels dédiés à la compensation du handicap. Logiciel Sujet sur support numérique Utilisation d'une calculatrice simple non-programmable Matériel d'écriture en braille Stylo lecteur Autre matériel particulier apporté par le candidat Sujets agrandis (141%) (format A3) Sujets en braille abrégé intégral		Ordinateur du centre d'examen Ordinateur ou tablette du candidat si utilisation de logiciels dédiés à la compensation du handicap. Logiciel Sujet sur support numérique Utilisation d'une calculatrice simple non-programmable Matériel d'écriture en braille Stylo lecteur Autre matériel particulier apporté par le candidat Sujets agrandis (141%) (format A3) Sujets en braille abrégé intégral
--	--	--

AIDES HUMAINES – SECRÉTARIAT - ASSISTANCE - ASSISTANCE SPECIALISEE

Personne assurant la mission d'aide humaine Aide humaine habituelle du candidat : AVS / AESH (réservé aux troubles très spécifiques. Avis motivé obligatoire à joindre : OUI NON <u>Secrétariat</u> Secrétaire lecteur pour les épreuves écrites et la préparation/partie écrite des épreuves pratiques et orales Secrétaire scripteur pour les épreuves écrites et la préparation/partie écrite des épreuves pratiques et orales <u>Assistance</u> Assistance méthodologique pour les épreuves écrites et la préparation/partie écrite des épreuves pratiques et orales pour les épreuves pratiques et orales Assistance à la gestion des émotions, de la communication et des interactions sociales pour les épreuves écrites et la préparation/partie écrite des épreuves pratiques et orales pour les épreuves pratiques et orales Assistance aux activités de la vie quotidienne Autres assistances définies réglementairement (ex. : problème de vue des couleurs, daltonisme --> Avis médical obligatoire)		Personne assurant la mission d'aide humaine Aide humaine habituelle du candidat : AVS / AESH (réservé aux troubles très spécifiques. Avis motivé obligatoire à joindre : OUI NON Secrétariat Secrétaire lecteur pour les épreuves écrites et la préparation/partie écrite des épreuves pratiques et orales Secrétaire scripteur pour les épreuves écrites et la préparation/partie écrite des épreuves pratiques et orales Assistance Assistance méthodologique pour les épreuves écrites et la préparation/partie écrite des épreuves pratiques et orales pour les épreuves pratiques et orales Assistance à la gestion des émotions, de la communication et des interactions sociales pour les épreuves écrites et la préparation/partie écrite des épreuves pratiques et orales pour les épreuves pratiques et orales Assistance aux activités de la vie quotidienne Autres assistances définies réglementairement (ex. : problème de vue des couleurs, daltonisme --> Avis médical obligatoire)
---	--	---

Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3
À remplir par le CANDIDAT ou son responsable légal Aménagements sollicités	À remplir par l' ÉTABLISSEMENT Décrire les difficultés rencontrées au cours de la scolarité	À remplir par le MÉDECIN DÉSIGNÉ PAR LA CDAPH propositions d'aménagements à accorder
ATTENTION : Les cases du formulaire se rapportent obligatoirement à un aménagement d'épreuve défini réglementairement. Les cases en champ libre, pour facilité de saisie, <u>n'autorisent pas la sollicitation d'aménagements d'épreuves autres que ceux définis par la réglementation.</u>		

<u>Assistance spécialisée</u> Assistance d'une personne spécialisée dans les troubles de la fonction visuelle ou auditive Présence d'un professionnel interprète de la langue des signes française ou d'un professionnel codeur langage parlé complété pour les épreuves écrites et la préparation/ partie écrite des épreuves pratiques et orales pour les épreuves pratiques et orales Présence d'un professionnel de santé Présence d'un chien (chien-guide d'aveugle ou d'assistance)		<u>Assistance spécialisée</u> Assistance d'une personne spécialisée dans les troubles de la fonction visuelle ou auditive Présence d'un professionnel interprète de la langue des signes française ou d'un professionnel codeur langage parlé complété pour les épreuves écrites et la préparation/ partie écrite des épreuves pratiques et orales pour les épreuves pratiques et orales Présence d'un professionnel de santé Présence d'un chien (chien-guide d'aveugle ou d'assistance)
--	--	--

AUTRES MESURES

Les consignes orales sont données à voix haute par le surveillant en articulant et en se plaçant face au candidat pour lecture labiale Possibilité de réponse écrite aux épreuves orales Non utilisation de supports audio et vidéo Transcription écrite comme support d'une épreuve orale <u>Bac Technologique STAV</u> Réduction du nombre de textes de français à présenter pour l'épreuve anticipée de français (oral) 10 à 12 textes Neutralisation de 2 points pour l'épreuve anticipée de français (oral) : lecture à haute voix fluide et expressive		Les consignes orales sont données à voix haute par le surveillant en articulant et en se plaçant face au candidat pour lecture labiale Possibilité de réponse écrite aux épreuves orales Non utilisation de supports audio et vidéo Transcription écrite comme support d'une épreuve orale <u>Bac Technologique STAV</u> Réduction du nombre de textes de français à présenter pour l'épreuve anticipée de français (oral) 10 à 12 textes Neutralisation de 2 points pour l'épreuve anticipée de français (oral) : lecture à haute voix fluide et expressive
--	--	--

LANGUES VIVANTES ETRANGERES

CAPa Bac. Professionnel Bac. Technologique (LVA) BTSA (LV1) Possibilité d'aménagement de 2 activités langagières sur 4 Aménagement de l'évaluation de la compréhension de l'écrit : à l'oral Aménagement de l'évaluation de l' expression écrite : à l'oral Aménagement de l'évaluation de la compréhension orale : à l'écrit Aménagement de l'évaluation de l' expression orale : à l'écrit <u>OU</u> En l'absence de possibilité d'aménagements, neutralisation de 2 activités langagières sur 4 Dispense de la compréhension écrite Dispense de l' expression écrite Dispense de la compréhension de l'oral Dispense de la totalité de l' expression orale CAPa Dispense totale de LV		CAPa Bac. Professionnel Bac. Technologique (LVA) BTSA (LV1) Possibilité d'aménagement de 2 activités langagières sur 4 Aménagement de l'évaluation de la compréhension de l'écrit : à l'oral Aménagement de l'évaluation de l' expression écrite : à l'oral Aménagement de l'évaluation de la compréhension orale : à l'écrit Aménagement de l'évaluation de l' expression orale : à l'écrit <u>OU</u> En l'absence de possibilité d'aménagements, neutralisation de 2 activités langagières sur 4 Dispense de la compréhension écrite Dispense de l' expression écrite Dispense de la compréhension de l'oral Dispense de la totalité de l' expression orale CAPa Dispense totale de LV
---	--	---

Colonne 1 À remplir par le CANDIDAT ou son responsable légal Aménagements sollicités	Colonne 2 À remplir par l' ÉTABLISSEMENT Décrire les difficultés rencontrées au cours de la scolarité	Colonne 3 À remplir par le MÉDECIN DÉSIGNÉ PAR LA CDAPH propositions d'aménagements à accorder
ATTENTION : Les cases du formulaire se rapportent obligatoirement à un aménagement d'épreuve défini réglementairement. Les cases en champ libre, pour faciliter de saisie, n'autorisent pas la sollicitation d'aménagements d'épreuves autres que ceux définis par la réglementation.		
Baccalauréat technologique STAV (LVB) BTSA TC (LV2) Possibilité d'aménagement de 2 activités langagières sur 4 Aménagement de l'évaluation de la compréhension de l'écrit : à l'oral Aménagement de l'évaluation de l' expression écrite : à l'oral Aménagement de l'évaluation de la compréhension orale : à l'écrit Aménagement de l'évaluation de l' expression orale : à l'écrit <u>OU</u> Dispense de la compréhension écrite Dispense de l' expression écrite Dispense de la compréhension de l'oral Dispense de la totalité de l' expression orale Bac Technologique (LVB) Dispense totale de LVB		Baccalauréat technologique STAV (LVB) BTSA TC (LV2) Possibilité d'aménagement de 2 activités langagières sur 4 Aménagement de l'évaluation de la compréhension de l'écrit : à l'oral Aménagement de l'évaluation de l' expression écrite : à l'oral Aménagement de l'évaluation de la compréhension orale : à l'écrit Aménagement de l'évaluation de l' expression orale : à l'écrit <u>OU</u> Dispense de la compréhension écrite Dispense de l' expression écrite Dispense de la compréhension de l'oral Dispense de la totalité de l' expression orale Bac Technologique (LVB) Dispense totale de LVB

ADAPTATION DU PARCOURS DE SCOLARITE

Conservation des notes pendant 5 ans (y compris les notes inférieures à 10) Étalement des épreuves sur plusieurs sessions. Je demande à bénéficier de la présentation progressive de l'examen		Étalement des épreuves sur plusieurs sessions
---	--	---

Nombre de cases cochées Le candidat Date : Signature du candidat Représentant légal si le candidat est mineur 	Nombre de cases cochées Le Chef d'établissement Date : NOM : Signature et tampon 	Nombre de cases cochées Le médecin désigné par la CDAPH Date : NOM : Signature et tampon
---	---	---